



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

SEGPA

Question écrite n° 50903

Texte de la question

M. Alain Le Vern attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conséquences prévisibles de la réforme des SEGPA des collèges. La dernière circulaire modifiant les objectifs de ces sections permet d'accueillir les élèves de collège en difficulté pour les préparer à une qualification de niveau 5, ce dont on ne peut que se féliciter. Toutefois, les fermetures de postes intervenues ces dernières années ont considérablement réduit les possibilités d'accueil et les élèves originaires de CLIS voient leurs chances d'accès aux SEGPA considérablement restreintes. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour remédier à cette situation afin que ces élèves ne soient pas exclus du système scolaire et, par conséquent, de notre société.

Données clés

Auteur : [M. Le Vern Alain](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50903

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1988